#### AR Prefecture

005-210501078-20230330-24\_2023-BF

Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023

REPUB**∐**IQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21050107800047

# COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE COMMUNE DE PUY ST ANDRE

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

### **SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

# **Compte administratif**

BUDGET: EAU 24300 (2)

**ANNEE 2022** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

oino
aire

#### 4 5 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 16 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 20 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 21 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 22 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 24 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 25 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 26 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 27 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 28 A3.2 - Etalement des provisions 29 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 30 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 31 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 32 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 33 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 34 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 35 A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 36 A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 37 A6 - Etat des charges transférées 38 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 39 A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 40 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 42 A8.3 - Opérations liées aux cessions 43 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 44 A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 45 A10 - Etat des travaux en régie 46 B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 48 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 49 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 50 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 51 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 52 B1.6 - Etat des autres engagements donnés 53 B1.7 - Etat des engagements reçus 54 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 55 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 56 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 57 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 59 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 60 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

C4 - Présentati**AR**agilegrée file digente moipal et des budgets innexes

0**05-Arrêté et signatures** 30-24\_2023-BF

RDGVArrêté et 5signatures23

63

62

Publié le 05/04/2023

(1) Cos états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des commune.

groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour

leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

ı	AD Drofosturo		,
	I - INFORMATION	NS GENERALES	I
	05-210501078-20230330-24_20 <b>MOBALITES DE</b>	VOTE DU BUDGET	
	Publié le 05/04/2023		

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).

AD Profesture			
II – PRESENTATION GE	NERAL	E DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
(05-210501078-20230330-24_2023-BF)	VUE D'E	NSEMBLE	A1
Publié le 05/04/2023	-V-C	ITION DU DUDOTT	
	FXFC	ITION DU BUDGET	

		С	DEPENSES	ı	RECETTES	SOLD	E D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	57 728,18	G	75 269,09	G-A	17 540,91
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	57 524,54	Н	61 028,64	H-B	3 504,10

						<u> </u>
REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)	С	(si déficit)	0,00	I	2 847,01 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section	D	•	0,00	J	44 100,77
.,,,	d'investissement (001)		(si déficit)			(si excédent)

		=	
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 115 252,72 A+B+C+D	Q= G+H+I+J 183 245,51	=Q-P <b>67 992,79</b>

	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	57 728,18	= G+I+K	78 116,10	20 387,92
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	57 524,54	= H+J+L	105 129,41	47 604,87
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	115 252,72	= G+H+l+J+K+L	183 245,51	67 992,79

# **DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	Е 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	AR Prefecturement		Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
Rel <sup>8</sup> u 1	501078-20230330-24-2023-51 Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (6)		0,00	0,00
Pu <b>zo</b> lié	ไหลm@bilisations เคืองrporelles		0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	1	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

<sup>(2)</sup> Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

AD Drofogturo		
II - PRESENTATION GENERAL		II
05-210501078-20230330-2 <b>\$ECTION D'EXPLOID</b>	ATION – CHAPITRES	A2
Publié le 05/04/2023		

DEPEN!	lFS	D'FXP	I OIT	'ATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
·		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	23 045,62	21 852,05	0,00	0,00	1 193,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 000,00	5 977,87	0,00	0,00	22,13
014	Atténuations de produits	11 800,00	1 365,00	0,00	0,00	10 435,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,60	0,00	0,00	999,40
Т	otal des dépenses de gestion courante	41 845,62	29 195,52	0,00	0,00	12 650,10
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	50,00	48,00			2,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	Il des dépenses réelles d'exploitation	42 895,62	29 243,52	0,00	0,00	13 652,10
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	28 484,66	28 484,66			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation 28		28 484,66	28 484,66			0,00
	TOTAL		57 728,18	0,00	0,00	13 652,10
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

# **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé		Crédits empl	Crédits employés (ou restant à employer)			
-		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	64 300,00	71 034,82	0,00	0,00	-6 734,82	
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
] 7	Total des recettes de gestion courante	64 300,00	71 034,82	0,00	0,00	-6 734,82	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	1,00	0,00	0,00	-1,00	
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00	
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	64 300,00	71 035,82	0,00	0,00	-6 735,82	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 233,27	4 233,27			0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00	
	(uniquement en M44) (4)						
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 233,27	4 233,27			0,00	
	TOTAL	68 533,27	75 269,09	0,00	0,00	-6 735,82	
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 847,01					

<sup>(1)</sup> Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en N. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

AD Drofosturo		
II - PRESENTATION GENERAL	E DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
Tecu le 05/04/2023 SÉCTION D'INVESTIS	SEMENT – CHAPITRES	А3
Publié le 05/04/2023	-	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	32 000,00	3 332,09	0,00	28 667,91
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	61 352,16	49 959,18	0,00	11 392,98
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	93 352,16	53 291,27	0,00	40 060,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	93 352,16	53 291,27	0,00	40 060,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 233,27	4 233,27		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	4 233,27	4 233,27		0,00
	TOTAL	97 585,43	57 524,54	0,00	40 060,89
	Pour information	0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

#### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	25 000,00	32 543,98	0,00	-7 543,98
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	25 000,00	32 543,98	0,00	-7 543,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	25 000,00	32 543,98	0,00	-7 543,98
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	28 484,66	28 484,66		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	28 484,66	28 484,66		0,00
	TOTAL	53 484,66	61 028,64	0,00	-7 543,98
	Pour information	44 100,	77		
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

<sup>(1)</sup> Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

AB Brofogturo		
	E DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
(05-210501078-20230330-24_28ÂLANCE GENE	ALE DU BUDGET	B1
Reçu le 05/04/2023		

,	ablié le 05/04/2023  1 - MANDATS EMIS (v compris sur les restes à réaliser N-1)					
	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL		
011	Charges à caractère général	21 852,05		21 852,05		
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 977,87		5 977,87		
014	Atténuations de produits	1 365,00		1 365,00		
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,60		0,60		
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00		
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	48,00	28 484,66	28 532,66		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00		
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00		
	Dépenses d'exploitation – Total	29 243,52	28 484,66	57 728,18		

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	_

57 728,18 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 <i>14</i>	Subventions d'investissement	0,00	4 233,27	4 233,27
	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 332,09	0,00	3 332,09
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	49 959,18	0,00	49 959,18
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	53 291,27	4 233,27	57 524,54

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
"	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	57 524,54

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 I la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

AD Drofogturo	l e	
THE PROPERTY OF A PARTY OF A PART		
II – PRESENTATION GENERAL	E DU COMPTE ADMINISTRATIF	
05-210501078-20230330-24 2028-ADECE CENE	ALE DU DUDOET	50
05-210501078-20230330-24_2BALANCE GENE	KALE DU BUDGE I	B2
Recu le 05/04/2023		

Publié le 05/04/2023 Titres émis (v co npris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	71 034,82		71 034,82
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 1,00 0,00	0,00 4 233,27 0,00 0,00	0,00 4 234,27 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes d'exploitation – Total	71 035,82	4 233,27	75 269,09

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	2 847,01
	=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 78 116,10

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 32 543,98	0,00 0,00 <i>0,00</i>	0,00 32 543,98 0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles(5) Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 28 484,66	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 28 484,66
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (6) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	32 543,98	28 484,66	61 028,64

	т
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	44 100,77
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	105 129,41

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<del>III – VOTE DU COM</del>PTE ADMINISTRATIF Ш 05-210501078-2023 SECTION DEXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES **A1** Publié le 05/04/2023

Cnap/	Libellé (1)	Cutalita	Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	23 045,62	21 852,05	0,00	0,00	1 193,57
6062	Produits de traitement	0,00	140,52	0,00	0,00	-140,52
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	73,33	0,00	0,00	-73,33
611	Sous-traitance générale	4 950,00	2 826,39	0,00	0,00	2 123,61
6135	Locations mobilières	1 146,42	977,42	0,00	0,00	169,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 239,20	26,72	0,00	0,00	1 212,48
61523	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	3 649,26	0,00	0,00	-1 649,26
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	2 000,00	3 118,03	0,00	0,00	-1 118,03
6156	Maintenance	5 200,00	5 556,50	0,00	0,00	-356,50
618	Divers	1 000,00	757,52	0,00	0,00	242,48
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	0,36	0,00	0,00	9,64
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	5 000,00	4 726,00	0,00	0,00	274,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 000,00	5 977,87	0,00	0,00	22,13
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	6 000,00	5 977,87	0,00	0,00	22,13
014	Atténuations de produits (4)	11 800,00	<del></del>	0,00	0,00	10 435,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	11 800,00	i i	0,00	0,00	10 435,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,60	0,00	0,00	999,40
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,60	0,00	0,00	999,40
TOTA	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	41 845,62	29 195,52	0,00	0,00	12 650,10
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	50,00	48,00			2,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	50,00	48,00			2,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	42 895,62	29 243,52	0,00	0,00	13 652,10
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	28 484,66	28 484,66			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	28 484,66	28 484,66			0,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	28 484,66	28 484,66			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	28 484,66	28 484,66			0,00
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	71 380,28	57 728,18	0,00	0,00	13 652,10
(=	Total des opérations réelles et d'ordre)  Pour information	0.00				
D 0	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

AD Drofogturo		
	TE ADMINISTRATIF	III
05-210501078-2023 <b>SECTION</b> DEXPLOITATIO	I – DETAIL DES RECETTES	A2
Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023		
Tabile 10 037 047 2023		

Chap/	Libellé (4)	Crédits	Crédits emp	Crédits employés (ou restant à employer)		
art(1)		OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	64 300,00	71 034,82	0,00	0,00	-6 734,82
70111	Ventes d'eau aux abonnés	56 000,00	56 255,29	0,00	0,00	-255,29
701241	Redevance pollution d'origine domestique	8 300,00	9 750,64	0,00	0,00	-1 450,64
70128	Autres taxes et redevances	0,00	4 178,89	0,00	0,00	-4 178,89
7068	Autres prestations de services	0,00	850,00	0,00	0,00	-850,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	64 300,00	71 034,82	0,00	0,00	-6 734,82
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1,00	0,00	0,00	-1,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1,00	0,00	0,00	-1,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	64 300,00	71 035,82	0,00	0,00	-6 735,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 233,27	4 233,27			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 233,27	4 233,27			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
7	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 233,27	4 233,27			0,00
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	68 533,27	75 269,09	0,00	0,00	-6 735,82
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	2 847,01		,		

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

AD Drofogturo		
III – VOTE DU COME	TE ADMINISTRATIF	III
405-210501078-202 <b>\$ECTION-DINVESTISSEMEN</b>	IT – DETAIL DES DEPENSES	B1
Publié le 05/04/2023		

	: 05/04/2023	- DETAIL DES	DEI LITOLO		<u> </u>
	le 05/04/2023				
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	32 000,00	3 332,09	0,00	28 667,9
2031	Frais d'études	32 000,00	3 332,09	0,00	28 667,9
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,0
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,0
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	61 352,16	49 959,18	0,00	11 392,9
2315	Installat°, matériel et outillage techni	61 352,16	49 959,18	0,00	11 392,9
	Total des dépenses d'équipement	93 352,16	53 291,27	0,00	40 060,
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,0
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,0
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,
	TOTAL DEPENSES REELLES	93 352,16	53 291,27	0,00	40 060,
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 233,27	4 233,27		0,
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	4 233,27	4 233,27		0,
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	36,00	36,00		0,
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	111,74	111,74		0,
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	320,80	320,80		0,
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	3 752,33	3 752,33		0,
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	12,40	12,40		0,
	Charges transférées	0,00	0,00		0,
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 233,27	4 233,27		0,
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	97 585,43	57 524,54	0,00	40 060,
ı	Pour information  D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00		'	

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

AP Profesture		
III – VOTE DU COMF	TE ADMINISTRATIF	III
405-210501078-202 SECTION DUNVESTISSEME	IT – DETAIL DES RECETTES	B2
Publié le 05/04/2023		

ubite	16 05/04/2023	1			
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	25 000,00	32 543,98	0,00	-7 543,98
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	25 000,00	26 245,00	0,00	-1 245,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	6 298,98	0,00	-6 298,98
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	25 000,00	32 543,98	0,00	-7 543,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	25 000,00	32 543,98	0,00	-7 543,98
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	28 484,66	28 484,66		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	760,80	760,80		0,00
28138	Aménagement Autres constructions	1 634,55	1 634,55		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	26 089,31	26 089,31		0,00
то	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	28 484,66	28 484,66		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	28 484,66	28 484,66		0,00
7	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	53 484,66	61 028,64	0,00	-7 543,98
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	44 100,77			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

AP Profesture		
III – VOTE DU COMP	TE ADMINISTRATIF	III
05-210501078-2020ETAIL DESCHAPITRES D'	DPERATION D'EQUIPEMENT	B3
Publié le 05/04/2023		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire nº NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

# A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et		rigine du contrat						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00								
1641 Emprunts en euros (total)					0,00								
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					0,00								

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

#### A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					E	Emprunt	s et dettes au 31/12	/N				
			Catégorie			Taux d'intérêt						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(13)</sup> Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

<sup>(14)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(15)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(16)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

#### A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

#### A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		71111	<u> </u>	IIIION DE L'ENCC	(1)	<del></del> -	
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	8 039,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu a 3 ; multiplicateur jusqu a 3 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
·	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

#### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

#### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)							
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	-	Après opération de couverture						
Taux fixe (total)						0,00	0,00								
Taux variable simple (total)						0,00	0,00								
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00								
Total						0,00	0,00								

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

#### A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Anné mobilisa profil d	e de ation et 'amort.	Date du	Organisme			Durée	Pério- dicité des		ictéristiq taux			de sortie (10)	Annuité de	e l'exercice	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	de l'en	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	résidu- elle	rem- bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	ICNE de l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00		(4)	V-/		.u/		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

### A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de	Date de			rée elle en iées			Tau	x (2)			Non	ninal	et pério	ortissement dicité de sement (6)				dans l'exercice (s'il y ı lieu)	
	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Organisme prêteur		Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/1 <i>2I</i> N	ICNE de l'exercice	Intérêts
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

<sup>(2)</sup> Taux à la date de renégociation.

<sup>(3)</sup> Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Nominal à la date de renégociation.

<sup>(6)</sup> Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

<sup>-</sup> Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

AD Drefeature		
IV - A	NNEXES	IV
05-210501078-20230330-2 <b>ELEMENTS DU BILA</b>	N – ETAT DE LA DETTE	
	S DETTES	A1.8
1-40110-10-00/01/2020		

A1.8 – AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

AD Profesture		
IV - ANI	NEXES	IV
05-210501078-20230330-24_2023-BELEMENTS	DU BILAN	
Heçu le 05/04/2023 METHODES UTILISEES POU	IR LES AMORTISSEMENTS	A2

# A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT):€	

NP Profesture		
IV - AN	NEXES	IV
05-210501078-20230330-24_2023-BF Reçu le 05/04/2023	DU BILAN	A3.1
Publié le 05/04/2023ETAT DES PROVISIONS	ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

### A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES												
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00						
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00						
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00						
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES								
Provisions. pour risques et charges (2)	48,00		0,00	48,00	0,00	48,00						
provision pour impayés	48,00	01/01/2022	0,00	48,00	0,00	48,00						
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00						

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

AR Prefecture		
I	NEXES	IV
05-210501078-20230330-24_2023-BF_L EMENT	S DIL BIL AN	
Reçu le 05/04/2023	ES PROVISIONS	A3.2
Publié le 05/04/2023 ETALEMENT L	ES PROVISIONS	

# A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

AR Prefecture		
	NNEXES	IV
Teçu le 05/04/202 Publié le 05/04/2629 Publié le 05/04/2629	IS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1
Public 16 U3/U4/2025		,

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	4 233,27	I 4 233,27
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	4 233,27	4 233,27
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	4 233,27	4 233,27
020	Dépenses imprévues	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 233,27	0,00	0,00	4 233,27

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

AR Prefecture	
IV – ANNEXES	IV
005-210501078-20230330-24_2023-BF <b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2 <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		28 484,66	III 28 484,66
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	28 484,66	28 484,66
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	760,80	760,80
28138	Aménagement Autres constructions	1 634,55	1 634,55
28153	Installations à caractère spécifique	26 089,31	26 089,31
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	28 484,66	0,00	44 100,77	0,00	72 585,43

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 233,27
Ressources propres disponibles	IV	72 585,43
Solde	V = IV - II (3)	68 352,16

 $<sup>\</sup>textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$ 

<sup>(2)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(3)</sup> Indiquer le signe algébrique.

	AD Drofosturo		
	IV - A	NNEXES	IV
D D	05-210501078-20230330-24_2023-BF <b>ELEMEN</b> egu le 05/04/2023	S DU BILAN	
P	ublie <b>Estate De Mentilation des depense</b>	ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
	D'A CCAINICCEMENT	ECTION D'EXPLOITATION	

AD Profesture		
IV - A	NNEXES	IV
05-210501078-20230330-24_2023-BF	S DU BILAN	
I Publié ETAT DE VENTILATION DES DEPENSE		A5.1.2
D'ACCAINICCEMENT C	CTION D'INVESTISSEMENT	

AD Drofosture	
IV - ANNEXES	IV
### TOP SECTION OF SEC	

AD Drofosture		
IV - A	NNEXES	IV
■ I NICCU   C U 1/4 / ZUZ 3	S DU BILAN RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
	F - SECTION D'INVESTISSEMENT	

	AD Profesture		
	IV - A	NNEXES	IV
l (	05_210501078_20220_2/_2/022_UP	S DU BILAN	
E	WETÁT BE VENTILATION DES DEPENSES LIE	S A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A5.3.1
	COVID-19 - SECTION	DE FONCTIONNEMENT	

### **A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS			
Article (1)	Libellé (1)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
	0,00		
TOTAL GENERAL			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

	AD Drefecture		
I	IV - A	NNEXES	IV
		S DU BILAN	
	uletatide ventilation des depenses lie	S A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A5.3.2
	COVID-19 - SECTIO	N D'INVESTISSEMENT	

## A5.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES – MANDATS EMIS					
Article (1)	Libellé (1)	Montant				
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00				
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00				
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00				
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00				
26	Participat° et créances rattachées	0,00				
27	Autres immobilisations financières	0,00				
Opérations d'équipe	ment (1 ligne par opération)					
Opérations pour cor	npte de tiers (1 ligne par opération)					
	Total des dépenses réelles	0,00				
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00				
041	Opérations patrimoniales	0,00				
	Total des dépenses d'ordre	0,00				
	TOTAL GENERAL	0,00				

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

AD Drofosture		
IV - /	ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-24_2023-BF <b>ELEMEN</b>	S DU BILAN	
	GES TRANSFEREES	A6
HUDITE 16 03/04/2023	TO THE WAY OF LIKE LO	

# A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00		

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

# A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

AP Profesture		
AR TIETECCUTE	NNEXES	IV
Recu le 05/04/2023 ELEMEN	5 DU BILAN	40.4
Publié le 05/NARIA NON DU PATRIMOINE (ar	ticle R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1
05-210501078-20230330-24_2023-BF <b>ELEMEN</b> Reçu le 05/04/2023 Rubliá le 05/ <b>VÁRIATION DU PATRIMOINE (a</b> r	C DIT BIT AN	A8.1

# A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modelités et date Valour d'acquisition Cumul des Durée						
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement		
Acquisitions à titre onéreux						
01/01/1974	AEP Pierre Feu inventaire n°7	32 209,16	644,18	50		
01/01/1983	AEP Eau assainissement - inventaire 4	233 617,86	4 672,36	50		
01/01/1985	AEP Puy Saint André - inventaire 6	19 361,03	387,22	50		
01/01/1990	AEP assainissement - inventaire 8	147 451,88	2 949,04	50		
01/01/1991	captage - inventaire n°9	2 231,43	44,63	50		
01/01/1992	réseau AEP -inventaire n°10	69 197,31	1 383,95	50		
01/01/1993	réseau AEP inventaire n°12	16 995,95	339,92	50		
01/01/1994	réseau AEP inventaire n°13	57 415,73	1 148,31	50		
01/01/1995	AEP inventaire n°11	718,02	14,36	50		
01/01/1996	réseau AEP inventaire n°14	61 095,97	1 221,92	50		
01/01/1997	AEP Puy Chalvin inventaire n°16	16 698,54	333,97	50		
01/01/2000	périmètre de protection inventaire n°15	69 264,60	1 385,29	50		
01/01/2004	extension réseau inventaires n°19 et 22	47 490,06	949,80	50		
01/01/2010	périmètre de protection inventaire n°21	915,45	18,31	50		
01/01/2010	études hydrogéo captage inventaire n°26	3 603,19	72,06	50		
01/01/2010	canalisation torrent de sachas inventaire n°27	12 479,16	249,58	50		
01/01/2010	branchement eau inventaire n°28	1 129,32	22,58	50		
01/01/2010	captage chauvet inventaire n°29	55 948,76	1 118,97	50		
01/01/2010	réfection réseau eau inventaire n°30	792,95	15,86	50		
01/01/2010	poteau incendie inventaire n°31	2 918,24	58,36	50		
01/01/2010	protection torrent chenal inventiare n°32	15 353,05	307,07	50		
01/01/2010	pose compteur réservoirs eau inventaire n°34	11 468,44	229,37	50		
01/01/2010	schéma directeur eau inventaire n°16296.37	16 296,37	325,93	50		
01/01/2010	réseau eau Pierre Feu inventaire n°37	4 496,96	89,93	50		
01/01/2010	échelles 2 réservoirs inventaire n°38	3 611,92	72,23	50		
01/01/2010	fontaines- inventaire n°36	3 602,96	72,05	50		
09/11/2010	réhabilitation réseau AEP- inv n°40	10 558,29	211,16	50		
01/01/2011	réseau Serre Blanc inventaire n°39	9 662,88	193,25	50		
01/01/2011	extension réseau clos du vas inventaire n°41	78 125,12	1 562,50	50		
01/01/2012	extension réseau clos du vas inventaire 41	60 335,88	1 206,72	50		
01/01/2012	réservoir chef lie fissures inv 42	1 630,15	32,60	50		
01/01/2012	réservoir Pierre feu vidange inv 43	2 973,76	59,47	50		
01/01/2013	compteur Pont La Lame inv 44	2 108,38	42,16	50		
01/01/2013	cuve Serre Blanc inv 45	9 184,73	183,69	50		
01/01/2015	attente réseaux cabane maison géo inv 47	2 772,00	55,44	50		
01/01/2015	trx réservoir chef lieu inv 48	2 616,00	52,32	50		
01/01/2015	échelles réservoir puy chalvin inv 49	1 536,00	30,72	50		
01/01/2016	conduite captage inv 50	4 236,23	84,72	50		
01/01/2016	compteur za Pont La Lame inv 54	1 595,29	31,90	50		
01/01/2016	trois echelles ext réservoirs inv 55	6 654,00	133,08	50		
01/01/2016	reseau quartier la Roche inv 46	9 492,00	189,84	50		
01/01/2016	compteurs prélèvement inv 52	39 565,56	791,31	50		
01/01/2017	compteurs 3 réservoirs inv 56	24 409,97	488,20	50		
01/01/2018	regard imp du Gui inv 58	3 066,00	61,32	50		
01/01/2018	vannes regards inv 59	12 120,00	242,40	50		
22/05/2018	compteurs indiv études inv 53	7 314,00	146,28	50		
16/08/2018	compteurs za Pont La Lame inv 51 et 57	13 675,85	273,51	50		
07/06/2019	vidange réservoir Pierre Feu inv 60	4 010,40	80,20	50		
01/01/2021	trx pose compteurs indiv inv 53	145 106,24	2 902,12	50		
01/12/2021	amélioration rendement inv 61	10 185,60	203,72	50		
01/01/2022	pose compteurs indiv in 53	16 899,24	337,98	50		
Acquisitions à titre gratuit						
Mico à disposition		0,00	0,00	0		
Mise à disposition		0,00	0,00	0		
Affectation		0,00	0,00	U		
		0,00	0,00	0		
Mises en concession ou affermage						
anomago						

Γ	AR Pref	ecture			
( H	<b>Modalités et date</b> 05-21 <b>0 acquisition</b> 02303 eçu le 05/04/2023	30-24_ <b>Désignațion du bien</b>	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	ublié le 05/04/2023 Divers				
			0,00	0,00	0
	TOTAL GENERAL		1 386 197,88	27 723,86	

AD Profesture		
W Treference W	<del>- A</del> NNEXES	IV
05-210501078-20230330-24 2023-BF	ITAN C DU DU AM	1
reçu le 05/04/2023 ublié le 05/ <b>VARIATION DU PATRIMOINE</b>	(article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2
n <del>unii to ito va; vii; avad</del>		

# A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
	_	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

AD Drefeature	
IV - A NNEXES	IV
05-210501078-20230330-24_2023-BF <b>ELEMENTS DU BIL</b>	.N
Publié le 05/04/2023 OPERATIONS LIEES AUX (	

# A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

	AD Drofosturo		
	IV - A	NNEXES	IV
	05-210501078-20230330-24_2023-BF <b>ELEMEN</b> 1	S DU BILAN	
	Decu le VARIATION DU PATRIMOINE (article L.	300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1
ı	<u> </u>		

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

7.011 E17(1 DEG E1717(EEG B IIIIII) BIEIG/(11010 (E1 000 0 dd 00dd do 1 dibdillollio)									
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement					
Acquisitions à titre onéreux									
		0,00	0,00	0					
Acquisitions à titre gratuit									
		0,00	0,00	0					
Mise à disposition									
		0,00	0,00	0					
Affectation									
		0,00	0,00	0					
Mises en concession ou affermage									
		0,00	0,00	0					
Divers									
		0,00	0,00	0					
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						

AP Profesture		
ARC I I CI CC C C C C C C C C C C C C C C	NNEXES	IV
05-210501078-20230330-24_2023-BF FI FMFN	S DIL RIL AN	
Hegu le 05/04/2023 Jubi i é VARIATION DU PATRIMOINE (article L	300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2
13881 13 14 337 41 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	·	

# A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

AD Drefeature	
IV - ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-24_2023-BF <b>ELEMEN'S DU BILAN</b>	
ublié le 05/04/2023 ETAT DES TRA AUX EN REGIE	1) A10

## **SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012 Charges de personnel, frais assimilés  72 Travaux en régie		0,00	
			0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)				
20	Immobilisations incorporelles	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00				
	TOTAL GENERAL					

<sup>(1)</sup> Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement. (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

AR Prefecture		
005-210501078-20230330-24_2023-BF Recu le 05/04/2023	IV – ANNEXES	IV
	LEMENTS DU BILAN DES TRAVAUX EN REGIE	A10

# **RATIO**

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	D4.4
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

#### **B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux	Taux initi Index (4)	Taux actua-	moyen cour l'année Index (4)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	•	itie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					riel (5)				0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

	AR Prefecture		
		NNEXES	IV
ı	\$105-21ENGAGEMENTS3HORS2BIBANF-CALCUL	DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
	Reçu le 05/04/2023 GARANTIE	D'EMPRUNT	
ı	Publie 18 05/04/2023		

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	71 035,82

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

AD Drofosturo		
IV - A	INEXES	IV
105-210501078-2073030-24   Regu le 05/0 <b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - F</b>   Rublié le 05/0 <b>SUBVENTIONS VERSEES DAN</b>	NGAGEMENTS DONNES ET RECUS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

## B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
   (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

AD Profesture		
	NNEXES	IV
05-21050107 ENCAGEMENTS HORS BILAN -	NGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTR	ATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
Publie le 03/04/2023		

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

**B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE** 

AD Drofosture		
AR Presecture IV - A	NNEXES	IV
05-210501078ENGAGEMENTS HORS BILAN -	NGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
Heçu le 05/04/2023 ETAT DES AUTRES	NGAGEMENTS DONNES	B1.6
Publie 16 05/04/2023		

# B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité versée au cours de l'exercice
	entions à verser en annuités		<u>umices</u>		0,00	0,00	0,00
8018 Autre	s engagements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d	organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d	'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TO <sup>-</sup>	ΓAL			0,00	0,00	0,00

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

	AD Drofosturo		
	IV - A	NNEXES	IV
	105-21050107 ENGAGEMENTS HORS BILAN - E	NGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
	INIECU 1E U3/U4/ZUZ3	GEMENTS RECUS	B1.7
ì	INIECU 1E U3/U4/ZUZ3		B1.7

# **B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			en		l'origine	31/12/N	cours de l'exercice
			années				
8027 Subve	entions à recevoir par annuités (annu	ités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00		
A l'exception	on de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engageme	Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00	
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	

<u> </u>	refecture		
	IV - A	NNEXES	IV
05-210501078-20	0230330-24_2023 <b>ENGAGEMEN</b>	TS HORS BILAN	
Reçu le 05/04/20	AUTORISATIONS DE PROGRA	MME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
Pubile le US/U4/	2023		

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

AD Drefeature		
IV - A	NNEXES	IV
05-210501078-20230330-24_2023 <b>ENGAGEME</b>	TS HORS BILAN	
Heçu le 05/04/2023 Fublié le 05/04 AM TORISATIONS D'ENGAGE	NENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
		*

# B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМЯ	PLOIS BUDGETAIRE	S (3)	_	S POURVUS SUR	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

<sup>(5)</sup> Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

#### C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	IUNERATION (3)	CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM · Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
  - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
  - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
  - : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
  - 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
  - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
  - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil. 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
  - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
  - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
  - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
  - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
  - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
  - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
  - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

AD Drofosture		,
IV - A	NNEXES	IV
05-210501078-20230330-24_AUTRES ELEMEN	TS D'INFORMATIONS	
PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE	OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE	PAR LA REGIE	

### C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

	AD Drofosturo		
L	IV - /	NNEXES	IV
ı	05-210501078-20230330-24_2AUTRES ELEMEN	TS D'INFORMATIONS	
П	LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUEL	S LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2
п	Tubile le 03/04/2023 FIN	ANCIER	

# C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée,  $\ldots$  ).

	AD Profesture		
	IV - A	NNEXES	IV
ı	05-210501078-20230330-24_2027RFS FI FMFN	TS D'INFORMATIONS	
ı	recu le 05/04/1351E DES SERVICES INDIVIDU	ALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3
1	Fubite te vu/ v1/ Avau		

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

<sup>(1)</sup> Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

	AD Profesture	
L	IV - ANNEXES	IV
Ш	05-210501078-20230330-24_2 <b>A £ TRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
	PECPRÉSENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

## C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

## 1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	71 380,28	57 728,18	0,00	57 728,18
RECETTES	71 380,28	75 269,09	0,00	75 269,09
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	97 585,43	57 524,54	0,00	57 524,54
RECETTES	97 585,43	61 028,64	0,00	61 028,64

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

## 2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

# 3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	71 380,28	57 728,18	0,00	57 728,18
RECETTES	71 380,28	75 269,09	0,00	75 269,09
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	97 585,43	57 524,54	0,00	57 524,54
RECETTES	97 585,43	61 028,64	0,00	61 028,64
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	168 965,71	115 252,72	0,00	115 252,72
TOTAL AGREGE DES RECETTES	168 965,71	136 297,73	0,00	136 297,73

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

#### AR Prefecture

ı	005-210501078-20230330-24 2023-BF	INEVEO	11.7
	$\frac{1 \mathbf{V} - \mathbf{A}}{\mathbf{A}}$	NNEXES	. IV I
	Regulate 03/04/2023	CIONATUDEO	-
	Publié le 05/04/2023 AKKEIE E	SIGNATURES	ַ
ı			

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 9 Nombre de suffrages exprimés : 9 VOTES : \$\mathcal{S}\$

Pour: 8
Contre: 0
Abstentions: 1

Date de convocation: 23/03/2023

Présenté par (1) Le Le Maire, A PUY SAINT ANDRE le 30/03/2023 (1) Le Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A PUY SAINT ANDRE, le 30/03/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	·
ARNAUD Estelle	
BUISSON Basile	7
CHARDRONNET Luc	Plantin
JALADE Véronique	1 dads
KOLLER Pascale	P16 1
LEROY Pierre	R_
MICHEL CAMUS	alom
POINSONNET Bertrand	
PROUVE Alain	A.
SENNERY Pierre	

Certifié exécutoire par (1) Le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/04/2023, et de la publication le 05/04/2023 A PUY SAINT ANDRE,le 36/03/2023

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exéculif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.